Projets annoncés en 2007 et réalisés en 2008

- 1. Les cinq associations partenaires (ArBBUC, CUB, APACH, Buc à venir et VeloBuc), la Mairie de Buc et un programmateur ont élaboré et validé ensemble, en mai 2008, un projet citoyen pour l'aménagement de la rue Louis Blériot à Buc (D938).
- 2. Poursuivre la sensibilisation des Bucois aux circulations douces au quotidien : stand journée des associations en septembre 2008.
- 3. Organisation de quatre vélobus entre les Loges-en-Josas et les établissements scolaires de Buc (en avril, en juin, en septembre et le 3 octobre 2008).
- 4. Participation à la fête du vélo, « convergence vers Paris » (juin 2008)
- 5. Participation à la « Semaine européenne de la mobilité » action vélo à Voisins-le-Bretonneux.
- 6. Participation au congres de la Fubicy à Grenoble (avril 2008)
- 7. Edition d'un bulletin papier distribué sur toute la commune.
- 8. Participation au groupe de travail sur le « Code de la rue » (4 journées d'étude au CERTU à Lyon). Sortie du premier décret le 30 juillet 2008 (décret 2008-754)
- 9. Réunions aux Loges-en-Josas pour la liaison Loges Buc pour les scolaires et les adultes (équipements sportifs, commerces et services).
- 10. Participation à l'élaboration du « PLD du bassin de déplacements de Versailles » (Versailles Grand Parc et cabinet CODRA).
- 11. Participation à des journées d'étude (Fubicy, Centre ville en mouvement, Club des villes cyclables, Police Nationale).
- 12. Implantation des premiers arceaux stationnement vélo sur Buc (Mairie et maison des associations).
- 13. Communication sur la sécurité routière et la sécurité des déplacements. VeloBuc est partenaire du réseau Sécurité Routière du 78 : www.securite-routiere78.fr

Projets en cours ou pour 2009

- 1. Mieux faire connaître auprès des nouveaux élus notre Schéma directeur en circulations douces, aménagements urbains sécurisés (mini-giratoire, shared space, trottoir et piste cyclable confortables et continus, double sens cyclable) pour les rues de Buc.
- 2. Poursuivre la démarche de sensibilisation des habitants à Buc et ses environs aux circulations douces au quotidien par la communication et des actions.
- 3. Participer au congrès de la Fubicy à Lille (avril 2009)
- 4. Poursuivre la participation au comité technique « Code de la rue » avec le CERTU.
- 5. Sensibiliser la zone d'emploi de Buc aux circulations douces.
- 6. Promouvoir la liaison piétons et cyclistes entre Toussus-le-Noble et Buc.
- 7. Promouvoir la liaison cyclable entre les Loges-en-Josas et Buc, en intégrant le giratoire et de l'av Casale.

Projets spécifiques pour 2009 dépendant de la Mairie de Buc (financement travaux)

- 1. Agir sur l'insécurité aux abords des établissements scolaires rue Collin Mamet (plus de 1500 élèves) par des propositions concrètes : aménager l'arrêt de bus, mesures contre le stationnement illicite sur trottoirs et arrêt de bus). Il s'agit d'une école maternelle, de deux écoles primaires, deux collèges, un lycée. (En 2007 c'était déjà un projet annoncé : Traiter les abords des écoles sur la rue Collin Mamet en zone 30, protéger l'espace piétons, sensibiliser les automobilistes aux places disponibles sur la rue de la Minière pour éviter le stationnement interdit.)
- 2. Aménager le cheminement cyclable via l'avenue Morane-Saulnier vers le stade et les équipements sportifs (athlétisme, foot, tir, danse, musculation, qi gong, tennis couverts...) et aussi accès aux commerces et services, bibliothèque et crèche. Depuis l'ouverture des deux tennis couverts supplémentaires, des centaines d'aller retour d'enfants ont lieu, et pourraient se faire à vélo s'il y avaient un aménagement adéquat.
- 3. Aménager les rues bucoises à sens unique en « double sens cyclables » afin de déverrouiller les quartiers, afin de sécuriser les cyclistes et de favoriser l'éco-mobilité. Cet aménagement est très apprécié dans beaucoup de villes et il n'est pas coûteux à mettre en œuvre. Le Conseil Général 78 a édité une fiche technique en 2007.

 Buc, le 6 novembre 2008